

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

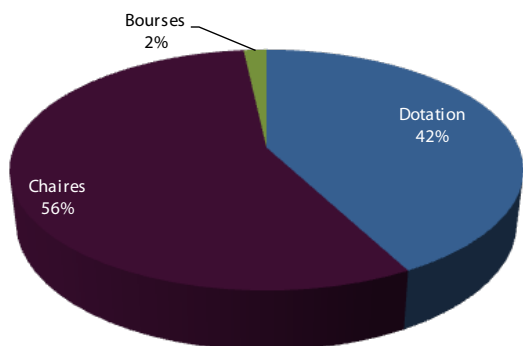
S'engager pour les talents de demain

FONDATION
ParisTech

Créée par décret publié le 10 avril 2010 au Journal Officiel, la Fondation ParisTech a pour objet de contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur scientifique et technologique français et européen, ainsi que de la recherche associée. Elle soutient notamment les actions permettant de renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement et de recherche français auprès des étudiants et enseignants internationaux de haut niveau, de soutenir les politiques de diversité, d'encourager et de promouvoir des recherches collaboratives, pluridisciplinaires et répondant aux enjeux sociétaux.

La Fondation ParisTech a pour caractéristique d'être à la fois reconnue d'utilité publique et abritante, statut unique à ce jour dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle peut ainsi abriter des fondations sous égide qui renforcent ses missions. Elle bénéficie de l'appui de groupes industriels, tous membres fondateurs et partenaires de longue date de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Affectation des dons 2010



Chiffres clés

11,5 millions d'euros
de promesses de dons

dont

• **4** millions d'euros
de dotation

• **1,5** millions d'euros
de fonds dédiés en 2010

7 entreprises mécènes

5 fondateurs

2 donateurs

Mot du Président



La Fondation Paris-Tech est née de l'ambition conjointe d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur français de premier plan de **s'engager**

pour les talents de demain. Conscients de l'urgence à agir aujourd'hui pour demain en accompagnant les mutations actuelles, les fondateurs ont souhaité créer une institution à la mesure de cet enjeu en lui donnant un statut unique: Fondation reconnue d'utilité publique abritante dédiée à l'enseignement supérieur et la recherche.

En effet, il est primordial de renforcer la place de leader de nos institutions d'enseignement et de recherche, et de leur donner les moyens de progresser parmi les meilleurs mondiaux. Investir dans l'enseignement, c'est former les talents de demain et accompagner le développement économique grâce à des avancées significatives dans la recherche.

Votre générosité sera la clé de nos succès !

Grâce à votre soutien, la Fondation Paris-Tech pourra s'engager très largement pour attirer les meilleurs talents, accompagner les innovations technologiques et anticiper les compétences de demain.

Par ailleurs, la création de fondations sous égide permettra de réunir les acteurs désireux de contribuer au développement et au rayonnement de l'économie des savoirs.

Je suis particulièrement honoré de succéder à Bertrand Collomb qui porta ce projet jusqu'à sa concrétisation. Je remercie les administrateurs de la Fondation de m'avoir confié ce mandat en septembre 2010. Il s'inscrit très naturellement dans la démarche d'engagement personnel qui est la mienne depuis de nombreuses années pour l'enseignement et la recherche.

Avec votre soutien, j'espère initier une dynamique mobilisant le monde économique et la société civile pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Rêver à plusieurs, c'est déjà une réalité !

Denis Ranque, Président

Sommaire

Attirer les meilleurs talents p. 4-5

Accompagner
les innovations technologiques p. 6-8

Anticiper
les compétences de demain p. 9

Votre générosité :
clé de nos succès p. 10

Remerciements aux donateurs p. 11

Gouvernance p. 12-14

Comptes annuels p. 15

Attirer les meilleurs talents

La Fondation ParisTech s'engage pour les talents de demain en favorisant la mobilité internationale et la diversité des profils. Ainsi, elle souhaite attirer les meilleurs étudiants étrangers vers l'enseignement français, permettre à des étudiants français de faire une partie de leur cursus à l'étranger, contribuer à la diversité des futurs diplômés. Elle permet également à des enseignants-chercheurs de bénéficier d'allocations pour faciliter leur mobilité internationale.

► Nos actions en 2010

La Fondation ParisTech a soutenu ParisTech dans sa politique d'aide aux étudiants, accordant des bourses à des étudiants étrangers. Elle contribue à renforcer l'internationalisation des formations.

Grâce au soutien de Rhodia, la Fondation ParisTech gère quatre bourses permettant à des étudiants chinois issus d'universités partenaires de venir étudier au sein des écoles de ParisTech : Jingjian HE (Chimie ParisTech), Hao HUANG (MINES ParisTech), He LIAN (MINES ParisTech), Yan XU (ESPCI ParisTech).

► Nos objectifs en 2011

La Fondation ParisTech souhaite accroître le nombre de ces aides financières afin d'attirer les talents de demain vers l'enseignement supérieur français. Rhodia nous a renouvelé sa confiance pour l'année 2011, et Bureau Veritas s'est également engagé à financer des bourses.

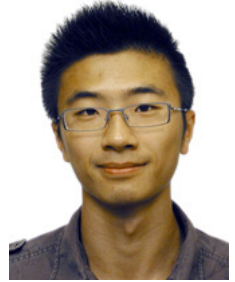
Par ailleurs, la Fondation ParisTech accompagnera la création d'un fonds IITs-ParisTech for Science & Technology pour contribuer au développement des coopérations indo-françaises entre les écoles de ParisTech et les membres du réseau des IITs (Indian Institutes of Technology). Ce fonds financera deux programmes :

- IITs-ParisTech Internship Programme in Science & Technology
- IITs-ParisTech Sandwich-PhD Programme

Témoignage

« Originaire de Shenyang, je suis actuellement étudiant en 3^e année de MINES ParisTech. Je suis bénéficiaire d'une bourse de Rhodia, cela m'a permis de venir étudier au sein d'une école qui jouit d'une renommée internationale et de me confronter au monde de l'entreprise. Je tiens à remercier la Fondation ParisTech pour la bourse qu'elle m'a attribuée »

He Lian, étudiant en 3^e année de MINES ParisTech



Credit photo: Jean-Marc Blais

Témoignage Rhodia

« ParisTech est une belle aventure et notre entreprise est fière d'être associée à ses projets en y contribuant par du mécénat. »

Philippe Bobin, Directeur du développement ressources humaines et de la gestion des dirigeants, Rhodia

Accompagner les innovations technologiques

La Fondation ParisTech soutient le potentiel d'innovation de la recherche notamment des projets collaboratifs et pluridisciplinaires répondant aux enjeux sociétaux. Elle s'attache par ailleurs à favoriser la diffusion des savoirs et les transferts technologiques.

► Nos actions en 2010

La Fondation ParisTech soutient trois chaires ParisTech grâce au mécénat des groupes Areva, Lagardère, VINCI et Vivendi. Ces engagements pluri-annuels (sur 5 ans) ont permis le rapprochement d'équipes de recherche issues de différentes écoles et disciplines, favorisant ainsi une approche plus large de chaque thématique. Ils donnent également des moyens supplémentaires aux équipes de recherche pour l'avancement de leurs travaux collaboratifs. Enfin, cela encourage les rapprochements entre recherche publique et recherche privée.

Chaire ParisTech Éco-Conception des ensembles bâtis et des infrastructures

Grâce au soutien du groupe VINCI, MINES ParisTech, l'École des Ponts ParisTech et AgroParisTech ont noué en novembre 2008 un partenariat de long terme sur le thème de l'éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures. La chaire est dirigée par Bruno Peuportier (maître de recherche au Centre Energétique et Procédés de MINES ParisTech) avec la collaboration de Fabien Leurent (professeur à l'École des Ponts ParisTech) et de Jean Roger-Eustrade (Professeur à AgroParisTech).

Elle a pour vocation de créer des outils de mesure et de simulation qui intègrent toutes les dimensions de l'éco-conception et s'imposent comme des instruments de référence et d'aide à la décision pour les acteurs de la ville (concepteurs, constructeurs et utilisateurs).

La chaire a proposé six conférences depuis sa création en novembre 2008, au cours desquelles les huit doctorants recrutés ont présenté leurs travaux de recherche. Les comptes-rendus de ces conférences ainsi que la plaquette de communication de la Chaire ParisTech « Éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures » sont téléchargeables sur le site Internet :

www.chaire-eco-conception.fr

Chaire ParisTech Ingénierie Nucléaire

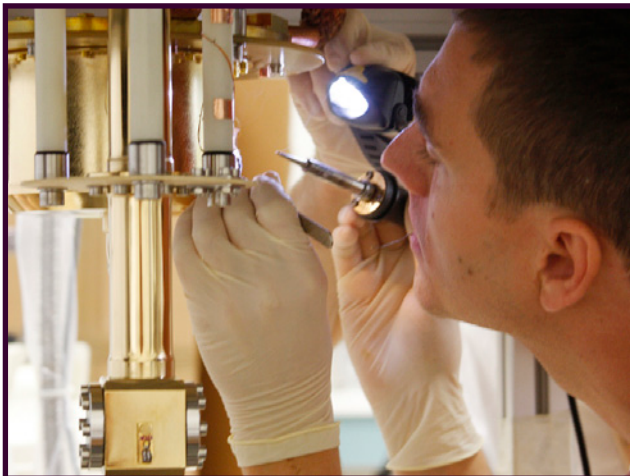
Créée en 2009 et soutenue par le groupe Areva, la chaire est portée par Bernard Boullis (directeur du programme « Technologie du cycle et gestion des déchets » au Centre d'énergie atomique) et associe l'ENSTA ParisTech et Chimie ParisTech.

La chaire s'inscrit dans un fort regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire au niveau international et fournit, grâce au réseau créé entre les écoles, une réponse pluridisciplinaire en matière d'enseignement et de recherche, dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de l'ingénierie de l'énergie nucléaire.

La chaire a permis de co-organiser avec la SFEN-Jeunes Génération* le colloque « Atoms for the Future » du 11 au 15 Octobre 2010. Cette manifestation a attiré plus de 120 étudiants et jeunes professionnels du secteur venant de toute l'Europe (Suède, Allemagne, Belgique, Italie, République Tchèque, Royaume-Uni).

La chaire a recruté en septembre 2010, une enseignante-chercheuse (Polytechnicienne, Docteur de l'École des Ponts ParisTech) qui est venue renforcer l'Unité de Mécanique de l'ENSTA ParisTech. De plus, une thèse commune ENSTA ParisTech et Chimie ParisTech sur la spéciation et la thermodynamique dans les systèmes d'extraction a démarré en octobre. Cela constitue la première étape d'une collaboration plus large entre les deux écoles qui partagent déjà plusieurs actions.

* Société française d'énergie nucléaire



Chaire ParisTech Économie des médias et des marques

Créée en 2009 et soutenue par Vivendi et le Groupe Lagardère, la chaire est dirigée par Olivier Bomsel (Professeur d'économie industrielle à MINES ParisTech) et associée Michel Riguidel (Professeur au Département Informatique et Réseaux de Télécom ParisTech), qui contribue activement à la mise en œuvre des mesures publiques contre le piratage.

La chaire ParisTech « Économie des médias et des marques » fait progresser la recherche dans un domaine encore peu exploré par la micro-économie. Les thématiques sont impulsées par les besoins d'adaptation rapide du secteur et l'harmonisation de ses marchés en Europe. Elles visent à spécifier les fonctionnalités des réseaux futurs pour qu'ils puissent répondre aux besoins des médias. La chaire mène un travail de veille sur l'organisation industrielle du secteur à travers le monde, sur les politiques publiques associées et sur les progrès de la recherche en économie appliquée au secteur. Elle évalue la compétitivité et les stratégies de protection de l'industrie des médias en Europe.

La chaire ParisTech « Économie des médias et des marques » a organisé dix conférences au cours de l'année 2010. Ces conférences sont téléchargeables en ligne sous forme de vidéos sur le site Internet de la chaire :

www.cerna.ensmp/index.php/fr/accueilchairemedia

Dans ces publications, on trouve notamment le Rapport de l'enquête 2010 « Les moyens d'application du droit des marques », la parution de « Copyright et droit des marques à l'ère numérique » dans le n° 12 de la Revue « Propriété Industrielle ». Un rapport d'activité de la chaire pour l'année 2010 a été publié en février 2011.

En outre, cette chaire a permis le recrutement d'un stagiaire. Deux doctorants, dont l'un travaille sur une thèse en co-tutelle avec l'Université Luiss de Rome, collaborent aux travaux de la chaire.

Interview

« Aujourd'hui, les notions d'innovation et de compétitivité sont indissociables des questions de communication et de propriété intellectuelle. Les mots sont au cœur de l'économie : ils organisent la division du travail, les échanges, les moyens de production, la signalisation des produits... Dans ce contexte, la Chaire « Économie des médias et des marques » trouve tout son sens au sein de ParisTech grâce au soutien de partenaires industriels comme Vivendi et Lagardère. »

Olivier Bomsel, Directeur de la Chaire « Économie des médias et des marques »

► Nos objectifs en 2011

La Fondation s'est engagée à soutenir de nouveaux programmes de recherche afin d'accompagner les innovations technologiques actuelles :

- **en Bioingénierie** : ce programme ambitieux de six chaires et d'un Master s'appuie sur les pôles de compétences conjoints entre ParisTech et l'Université Paris Descartes en biomécanique, biomatériaux, bioimagerie, bioinformatique.
- **en Gastronomie moléculaire** : grâce à la collaboration d'AgroParisTech, ESPCI ParisTech et Chimie ParisTech pour créer la première chaire capitalisée.

La diffusion des savoirs est également un axe majeur de développement de la recherche que la Fondation ParisTech souhaite encourager, notamment les outils innovants que sont **ParisTech Insight** (émission hebdomadaire de web TV) et **ParisTech Review** (revue en ligne gratuite).

Le premier comité d'orientation et d'évaluation de la Chaire « Alimentation, Nutrition, Comportements Alimentaires », soutenue par Danone Research a eu lieu en mars 2011. Les objectifs de la chaire sont d'établir des recommandations spécifiques pour formuler des aliments en tenant compte de leur impact réel sur l'organisme, de promouvoir l'émergence d'une nouvelle génération de cadres aux compétences transversales dans les domaines de l'aliment et de la santé humaine, de devenir un moteur de réflexion scientifique sur les thématiques de l'aliment, de la nutrition et du comportement alimentaire.

Anticiper les compétences de demain

Notre objectif est d'encourager l'innovation pédagogique en favorisant la formation par la recherche et la mise en place de nouvelles formations.

► Nos objectifs en 2011

La Fondation ParisTech soutient la politique de l'Institut Doctoral ParisTech en faveur de la promotion du diplôme de doctorat. La promotion 2011 du *Doctoral Program in Management* bénéficiera du mécénat d'un des fondateurs de la Fondation ParisTech, le groupe Total. Ce programme délivre chaque année à une cinquantaine de doctorants des laboratoires de ParisTech une formation de 150 heures en management.

La Fondation accompagne également la création de l'Institut Villebon dont les membres fondateurs sont ParisTech, l'Université Paris Descartes et l'Université Paris Sud. Cet institut pédagogique post-bac innovant permettra à 90 étudiants de bénéficier d'une formation diplômante co-habilitée par ces trois institutions. Ce projet novateur développe des objectifs ambitieux : favoriser l'égalité des chances, développer le goût pour la recherche et l'entrepreneuriat, faire émerger de nouveaux profils de diplômés, créer un modèle transposable dans d'autres métropoles françaises.

Votre générosité, clé de nos succès

Pour rejoindre les mécènes de la Fondation ParisTech et accompagner la mutation de l'enseignement supérieur et de la recherche, plusieurs possibilités vous sont offertes: don financier, mécénat associé, mécénat en nature, mécénat technologique, mécénat de compétences, partenariat média. Chaque don est précieux, et ce quel que soit son montant.

► Vous êtes un particulier

Impôt sur le revenu (IRPP) :

Le régime fiscal du mécénat permet aux particuliers de déduire 66 % du don de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable.

(Don de 5 000 € = 1 700 € nets après déduction fiscale)

Impôt sur la fortune (ISF) :

75 % du don versé peut être déduit directement de l'ISF dans la limite de 50 000 €.

(Don de 10 000 € = 2 500 € nets après déduction fiscale)

La Fondation ParisTech, reconnue d'utilité publique, est également habilitée à recevoir des legs, des donations simples ou donations temporaires d'usufruit ainsi que des contrats d'assurances-vie.

Votre notaire ou conseiller patrimonial vous indiqueront les démarches à suivre. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Fondation.

► Vous êtes une entreprise

Le régime fiscal du mécénat permet aux entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des dons versés dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires (Art.238 bis du C.G.I.)

La Fondation ParisTech est l'une des rares fondations abritantes dédiées à l'enseignement supérieur et à la recherche, **permettant ainsi d'accueillir sous son égide des fondations dites « abritées »**. Ce statut permet aux fondateurs de bénéficier d'une expertise et d'un cadre sécurisé pour y développer des projets de philanthropie personnalisés.

Contact : Corinne Degoutte, Directeur

Tel: +33 (0)1 71 93 65 03

Courriel: c.degoutte@fondationparistech.org

Remerciements aux donateurs de la Fondation ParisTech

La générosité exemplaire de nos fondateurs nous est particulièrement précieuse. La Fondation ParisTech reconnaît la générosité de ses donateurs en les accueillant au sein de Clubs :

- Donateurs individuels : à partir de 5 000 € de promesses de dons
- Donateurs organismes : dès 30 000 € de promesses de dons

Collège des Fondateurs Pierre et Marie Curie

- ParisTech

Émeraude

- Total
- Monsieur Nicolas Chanut

Saphir

- Exane
- Fondation Renault

Club des Partenaires Maurice Allais

Platine

- VINCI

Or

- Vivendi
- Lagardère

Bronze

- Monsieur Jean-François Roverato

Club des Donateurs Henri Moissan

Membre

- Rhodia

	Personnes physiques	Personnes morales
CATÉGORIE	MONTANT DU DON	
CLUB DES DONATEURS HENRI MOISSAN (don annuel)		
Membre	10 k€	50 k€
Associé	5 k€	30 k€
CLUB DES PARTENAIRES MAURICE ALLAIS (engagement sur 5 ans ou don annuel cumulé)		
Bronze	15 à 50 k€	150 à 250 k€
Argent	50 à 150 k€	250 à 500 k€
Or	150 à 200 k€	500 k€ à 1 M€
Platine	200 à 250 k€	1M€ et plus
COLLÈGE DES FONDATEURS PIERRE ET MARIE CURIE (engagement sur 5 ans ou don annuel cumulé)*		
Saphir	250 à 500 k€	1M€
Émeraude	500 k€ à 1M€	2M€
Diamant	1M€ et plus	5M€ et plus

*Abondement dotation selon les dispositions de contribution de la Fondation

Gouvernance

Fondation abritante reconnue d'utilité publique, la Fondation ParisTech mène une gestion rigoureuse et transparente, garantie par ses organes de gouvernance.

► Le Conseil d'Administration

Son rôle : Instance de décision de la Fondation ParisTech.

Sa composition :

Collège des fondateurs

Monsieur Nicolas Chanut,
Monsieur Frédéric Delattre, représentant la société EXANE,
Monsieur Thierry Desmarest, représentant la société TOTAL,
Monsieur Carlos Ghosn, représentant la Fondation RENAULT,

Membre de droit

Monsieur Cyrille van Effenterre, représentant l'EPCS ParisTech,

Collège des personnalités qualifiées

Monsieur Pierre Haren,
Monsieur Jean-Bernard Lartigue,
Monsieur Jacques Lewiner,
Monsieur Denis Ranque,

Collège des amis de la Fondation ParisTech

Monsieur Jacques Lévy, au titre de la Fondation des Industries Minérales, Minières et Métallurgiques,
Monsieur Vincent Moulin-Wright, au titre de l'association ParisTech Alumni,
Monsieur Jacques Paccard, au titre de la Fondation Arts et Métiers.

► Le bureau

Son rôle : Organe exécutif des orientations décidées par le Conseil d'Administration.

Sa composition :

Monsieur Denis Ranque, Président,
Monsieur Jacques Lévy, Trésorier,
Monsieur Cyrille van Effenterre, Secrétaire.

► Le comité financier

Son rôle: Il assure une gestion optimale et sécurisée des fonds dont dispose la Fondation, notamment ceux qu'elle capitalise afin de pérenniser ses sources de revenus.

Sa composition :

Monsieur Jacques Lévy, Président du comité, trésorier de la Fondation ParisTech,
Monsieur Jean-François Bélorgey, trésorier de la Fondation HEC,
Monsieur Alain Cazalé, personnalité qualifiée,
Monsieur Olivier de Conihout, trésorier adjoint de la Fondation de l'École Polytechnique,
Madame Corinne Degoutte, directeur de la Fondation ParisTech.



► L'Advisory Board

Son rôle: Il apporte soutien et conseil aux établissements soutenus par la Fondation et favorise les liens entre le monde économique et l'enseignement supérieur et la recherche.

Sa composition :

Collège des fondateurs

Monsieur Nicolas Chanut,
Monsieur Thierry Desmarest, représentant la société TOTAL,
Monsieur Carlos Ghosn, représentant la Fondation RENAULT.

Personnalités qualifiées

Monsieur Pierre Haren,
Monsieur Jacques Lewiner,

Membre de droit

Monsieur Denis Ranque, Président de la Fondation ParisTech.

► L'association des Amis de la Fondation ParisTech (AAFPT)

Son rôle: Elle a pour objectif de faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les fondations.

Sa composition :

Monsieur Bernard Point, Président de l'Association, représentant ParisTech Alumni,
Madame Barbara de Colombe, représentant la Fondation HEC,
Madame Véronique Deborde, représentant la Fondation Télécom,
Monsieur Jean-Bernard Lartigue, représentant la Fondation de l'École Polytechnique,
Monsieur Jacques Levy, représentant la Fondation des Industries Minérales,
Minières et Métallurgiques,
Monsieur Jacques Paccard, représentant la Fondation Arts et Métiers,
Madame Axelle Pinseau Le Roy, représentant la Fondation des Ponts.

« La mobilisation des bénévoles et de nos administrateurs a permis à la Fondation ParisTech, dès sa première année, de construire les bases solides de son fonctionnement au quotidien et donner l'élan nécessaire à son futur développement. Je souhaitais, ainsi que toute l'équipe de la Fondation, les remercier chaleureusement pour leur disponibilité, leur soutien et la confiance qu'ils nous témoignent. »



Corinne Degoutte, directeur de la Fondation ParisTech

Comptes annuels au 31/12/2010

Produits sur gestion de fonds	36 904 €
Contributions forfaitaires des fondateurs au fonctionnement	180 000 €
Produits de la collecte des fonds dédiés	1 476 201 €
Report des ressources non utilisées (reprises de fonds dédiés)	447 713 €
Charges d'exploitation	1 949 754 €
Résultat d'exploitation	131 065 €
Produits des placements financiers	22 647 €
RÉSULTAT NET	213 353 €

**Extrait des Comptes
Rapport du Commissaire aux
Comptes de la Fondation
ParisTech.**

« Je certifie que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la Fondation ainsi que de ses résultats pour l'exercice écoulé. »

Pierre Loeper
Commissaire aux Comptes

RESSOURCES TOTALES DE LA FONDATION PARISTECH	
Produits d'exploitation	2 080 818 €
Résultat financier	33 353 €
TOTAL	2 114 171 €

Bilan au 31/12/2010

ACTIF		PASSIF	
Fonds de dotation en capital non versé	1 980 000 €	Fonds propres	3 848 446 €
Disponibilités	1 076 202 €	Fonds dédiés	1 182 482 €
Autres actifs	2 000 000 €	Dettes	25 275 €
TOTAL	5 056 202 €		5 056 202 €

Toute l'équipe de la Fondation ParisTech vous remercie de votre soutien bienveillant et se tient à votre disposition.

VOS CONTACTS À LA FONDATION

CORINNE DEGOUTTE, DIRECTEUR

Tel: +33 (0)1 71 93 65 03

c.degoutte@fondationparistech.org

BRIGITTE ROUX, RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Tel: +33 (0)1 71 93 65 31

b.roux@fondationparistech.org

FONDATION PARISTECH

Fondation Reconnue d'Utilité Publique - Décret paru au J.-O. du 10 avril 2010
12, rue Edouard Manet 75013 Paris

www.fondationparistech.org